

Paris, le 9 décembre 2024.

COMMUNIQUE DE PRESSE – 5^{ème} Biennale du Secimpac



OUTILLAGE : la cinquième biennale s'est tenue le 5 décembre 2024 à Paris organisée par ses adhérents.

Le Secimpac, Syndicat des Marques d'Outillages Portatifs et Consommables pour les Professionnels et le Grand Public – du Bâtiment/construction, du jardin et Forêts, et du Bricolage, a rassemblé près de 140 personnes, lors de la 5^{ème} Biennale de l'outillage qui s'est tenue le jeudi 5 décembre 2024 à la Maison de l'Océan à Paris (05).

Cette soirée a eu lieu dans la Maison de l'Océan, symbole de l'engagement de la filière dans l'environnement. Mathieu Kandaron, responsable événements et mécénat de l'Institut Océanographique de Monaco, nous a éclairé sur le rôle de ce lieu charmant et engagé dans la sauvegarde des Océans.

Cette 5^{ème} Biennale du SECIMPAC a été consacrée à la compréhension des enjeux des différents secteurs suivis par le SECIMPAC et aux perspectives de ces marchés ainsi qu'au thème de

« **L'innovation : une réponse à des consommateurs en quête de repères** » développé par Rémy OUDGHIRI, Directeur Général de SOCIOVISION dans son intervention. Puis la conférence a laissé place à la convivialité.

Le président du SECIMPAC, Tommaso Comboni a vivement remercié nos partenaires et notamment EcoLogic, partenaire premium de l'événement, ainsi que la société NielsenIQ GfK, partenaire de longue date du SECIMPAC, pour sa participation.

UN MARCHÉ DE L'OUTILLAGE EN RETRAIT EN 2024 APRES DES ANNEES DE PROGRESSION.

Les grandes tendances du marché du bricolage (GP) et du bâtiment/industrie (Pro) : Les marchés se contracteront de 4 % sur 2024 (vs 2023). Les marchés de l'outillage sont en progression en valeur de 13.2% depuis 2019, soit une croissance moyenne annuel de 2,1%.

Le marché du e-commerce pèse dorénavant 16% des ventes (sell-in) d'outillage de bricolage et de construction et est en baisse de 15% en 2024 après de fortes progressions depuis 2018. Cette baisse 2024 vs 2023 du sell-in français est l'effet conjugué de phénomènes conjoncturels (baisse globale du marché) et structurelle (certains intervenants majeurs ont procédé à des corrections de stock et des reventes en cross border). Au global le marché a été multiplié par 2.5 depuis 2018.

Concernant l'**outillage professionnel dédié à la construction et à l'industrie**, après un recul du marché de 3% en 2023, la tendance sur 2024 est à une stabilisation des ventes. Le sans-fil continue de prendre de l'importance représentant en 2024 près des 2/3 du marché, sachant que cette progression ne se fait pas au détriment du filaire qui se maintient en valeur absolue. A noter également qu'après avoir augmenté de façon significative entre 2020 et 2023, les prix moyens se sont stabilisés sur ces derniers 12 mois.

Les consommables professionnels ont connu une progression de leurs ventes jusqu'en 2023, mais la tendance est à la baisse en 2024 (-4%), suivant ainsi l'évolution du marché de la construction et de l'industrie. Pour rappel, l'ensemble des marques dites généralistes de même que les marques spécialistes reportent leurs chiffres de ventes pour l'ensemble des familles importantes, assurant ainsi la représentativité du SECIMPAC au niveau de la catégorie consommables.

Coté marché du bricolage, les outils sans fil représentent dorénavant plus de 54% des ventes aux consommateurs (sell-in, en valeur) alors qu'il ne représentait que 35% en 2009. Le marché du Bricolage est en baisse de 5% en 2024 (vs 2023) en valeur (sell-in). Si les machines sur batteries sont dorénavant clairement majoritaires en vente versus les machines filaires, les ventes de ces dernières n'ont pas baissé sur un temps long. Ce qui signifie que le marché des machines sur batteries est en lui-même un marché additionnel et non de substitution.

Les consommables liés à l'OEP grand public est en baisse quant à lui de 20% vs 2023 et reste en progression de 22% par rapport à 2019.

UN MARCHÉ DU JARDIN ET DE LA FORÊT EN NETTE PROGRESSION POUR 2024

La tendance en valeur du marché JARDIN et FORET devrait progresser en valeur de 8% en 2024 (vs 2023), après une baisse de 5% en 2023 vs 2022 en cumul. Et depuis 2019, l'ensemble des circuits de distribution a progressé de plus de 32%. Le segment des ventes par internet représente 6% des ventes (sell-in) et celui de la distribution spécialisée représente 67% des ventes en sell-in. Les produits thermiques représentent 42% des ventes (sell-in) et les produits sur batterie représentent maintenant 49% contre 37% en 2022. La distribution spécialisée tire son épingle du jeu en progressant de 31% depuis 2019 et profite aux produits thermiques qui progresse, dû aux soucis d'approvisionnement des produits électriques. Le marché se porte bien, poussé par des conditions favorables et aborde l'année 2025 avec positivisme. Les français sont attachés à leur jardin, et cette confiance ne faiblit pas !

En conclusion des travaux, le président du SECIMPAC, Tommaso COMBONI, reprend la parole pour souligner l'intérêt croissant des consommateurs pour les Eco-Scores et devraient trouver une réponse de la part de la filière. Cet affichage environnemental doit permettre aux consommateurs lors de l'achat d'un produit, d'ajouter de la valeur et de la transparence et non de la confusion. Cette réponse devrait être unique et non développée indépendamment par les acteurs. Le Secimpac souhaiterait l'ouverture d'une table avec la distribution pour définir ensemble un score de filière.

Il conclue avec les résultats d'un sondage sur les attentes pour 2025 mené entre les industriels et les distributeurs participants à la soirée : la majorité des répondants des deux côtés manifeste des attentes positives pour les marchés du bricolage et des espaces verts. Cependant, pour l'outillage professionnel dédié à la construction et à l'industrie 54% des distributeurs s'attendent à un marché négatif tandis que la vision des industriels reste positive.

LE SECIMPAC EN QUELQUES MOTS...

Présidé par Tommaso COMBONI, le SECIMPAC rassemble plus d'une trentaine d'entreprises du secteur et représente les plus grandes marques de la filière des outillages motorisés (électriques filaires et sur batteries, thermiques et pneumatiques) et leurs consommables, ainsi que les outils à main et les instruments de mesure destinés, aux professionnels du bâtiment et de l'industrie, aux bricoleurs et à l'entretien des espaces verts.

En 2023, le chiffre d'affaires cumulé des entreprises adhérentes du SECIMPAC était de près de 3.1 milliards d'euros et de 6000 salariés en France. www.secimpac.org

Le SECIMPAC est affilié à la FICIME (Fédération des entreprises internationales de la mécanique et de l'électronique), ce qui permet aux adhérents du SECIMPAC de bénéficier des services supports en matière juridique, fiscale, droit social, douane, technique et environnement. Le poids économique de la FICIME représente 450 entreprises pour un Chiffre d'Affaires total estimé à 50 milliards d'euros et 277 000 emplois (directs, indirects et induits) www.ficime.org